CONTE

Le témoin et la bouteille

— Etrange ! répéta dans un murmure le brigadier Boiseaux. Toutes les apparences semblent ne révéler qu'un cambriolage banal et... cependant !...

Plongé brusquement dans un abîme de de réflexions, le brigadier Boiseaux n'en déclara pas davantage aux journalistes qui épiaient ses paroles. Réunis dans le jardin de cette villa paisible, policiers et reporters devisaient sur l'enquête que menaient dans le pavillon le commissaire et deux inspecteurs. Devant la grille, des curieux stationnaient dans l'espoir d'entrevoir quelque chose.

Ce petit attroupement contrastait singulièrement avec la solitude et le calme environnants de ces bords de la Marne.

Les enquêteurs avaient constaté de multiples traces d'effractions, sans avoir pu découvrir une pièce à conviction. L'absence des propriétaires rendait impossible l'évaluation de l'importance du vol. Une rumeur soudaine détourna l'attention des policiers.

Un petit monsieur, nerveux, rondelet, fort en couleurs, menait grand tapage pour entrer dans le jardin, malgré l'opposition d'un agent cycliste qui en gardait la porte.

— Je viens déposer, je suis témoin ! clama le nouveau venu et tandis que les curieux, pleins d'envie à l'égard de ce « quelqu'un qui allait peut-être jouer un rôle dans l'aventure » s'écartaient pour le laisser passer, un appel du chef libéra l'agent de sa consigne et permit au petit monsieur d'entrer.

— Je me nomme Alphonse, Célestin, Euphore Faullet, mes parents...

Mais le petit homme n'eut pas la peine de préciser ce point obscur de sa généalogie, le commissaire, impératif, s'écria : « Au fait !... Que voulez-vous ? »

Interloqué, mais reprenant vite son souffle, le témoin résuma :

— Figurez-vous, messieurs, que cette nuit, revenant du théâtre, je passais par ici, vers les minuit et demi, m'acheminant vers mon domicile. L'esprit envahi par une douce philosophie, je jetai un coup d'œil distrait sur la façade des maisons, pensant à la diversité des existences qu'elles abritaient... Oh, messieurs, n'allez pas croire qu'il se glissait dans mon regard vague, un désir d'indiscrétion que l'heure avancée vous permetrait de supposer... Arrivé à la hauteur de ce pavillon, je vis tout à coup une ombre inquiétante se profiler extérieurement sur le balcon du premier étage. J'allais crier au secours afin de donner l'alarme, mais l'inconnu m'avait aperçu et, comme il glissait la main dans sa poche, je compris que ma vie était l'enjeu de mon silence. Je fermais les yeux : un bruit de verre vint me tirer de ma torpeur. A ma grande surprise, une bouteille venait de choir non loin de moi. Il avait mal visé.

Si vous le permettez, messieurs, continua notre héros, je vais essayer de retrouver l'arme.

Suivi par les policiers, le petit monsieur alla scruter un buisson. Il se releva triomphant : « La voilà ! » s'écria-t-il en exhibant une bouteille vide.

On constata avec méthode qu'aucun autre flacon semblable n'existait dans la maison. La pièce à conviction fut mise sous scellé.

Le lendemain, les journaux publiaient le récit du témoin, l'accompagnaient d'une description détaillée de la pièce testimoniale en l'illustrant de photographies.

Quelques jours passèrent, quand Alphonse Faullet reçut une impérieuse convocation chez M. Myope, juge d'instruction.

— Monsieur, commença le juge avec emphase, votre rôle dans cette affaire nous apparaît des plus obscurs. Je désirerais certaines explications.

Tout étonné de ces paroles réticentes, le témoin cramoisit, souffla, trembla et se décida à balbutier :

— Mais monsieur le juge... mais monsieur le juge !

— Je précise, continua impertubable, le magistrat. La bouteille que voici, trouvée par vous dans un endroit minutieusement fouillé par les enquêteurs avant votre intervention, nous permet de conclure que ledit objet n'a pu être apporté que par vous. Vous avez donc fait preuve, pour le moins, d'une complicité pour laquelle...

Mais le juge s'interrompit. Le malheureux témoin faisait peine à voir. Agitant ses bras, il fit comprendre qu'il désirait parler.

Il ne put d'abord que bégayer, puis revenant de sa frayeur, il lança, dans un souffle dézayant, la déclaration suivante :

— Pitié, monsieur le juge, pitié ! Je ne suis pas complice ! Ah ! Moi ! Alphonse Faullet ! Un... un...

L'émotion l'étranglait.

— Je vais tout avouer, monsieur le juge, tout avouer ! Je suis un pauvre homme cruellement atteint par le marasme des affaires, que voulez-vous, les temps sont durs !

— Je ne vois pas le rapport, coupa M. Myope avec malice.

— Ne savez-vous pas que je suis courtier en vins ? confia le témoin.

J'avais précisément reçu de mon patron l'ordre de lui lancer sa nouvelle marque, le « Clos Taire », par tous les moyens.

Une idée me traversa l'esprit...

Mais je vous demande bien pardon, monsieur le juge, je ne voulais pas nuire ni à ces messieurs les policiers, ni au prestige de la justice. Je voulais simplement que les journaux reproduisissent la photo de ma bouteille, sans qu'il m'en coûtât un centime.

L'affaire en resta là, mais on ne sut jamais si les journaux envoyèrent au trop avisé courtier leur facture de publicité.

MICHEL SERVANNE.

Une femme est découverte dans son lit, grièvement blessée

Saint-Brieuc, 4 janvier. — Un agriculteur, M. Pierre Gillet, 65 ans, rentrait des champs vers 17 heures. Sa femme, née Victorine Herpe, du même âge que lui, qu'il avait laissée bien portante, était alitée. Pourtant, à ses questions, elle se borna à répondre de ne pas s'inquiéter, de la laisser tranquille et d'aller pour cette nuit-là se reposer dans un autre lit inoccupé.

Comme sa femme ne se plaignait pas, il ne tarda pas à aller se coucher et s'endormit.

Le lendemain matin, à 4 heures, sa femme l'appelait pour l'aider à se lever « chose disait-elle, qu'elle ne se sentait pas de force à faire seule ».

Quelle ne fut pas la stupeur du pauvre homme en constatant d'abord que la chemise de son épouse était tachée de sang, puis que l'abdomen était ouvert sur toute la largeur et que les intestins s'en étaient échappés.

En guise d'explications, elle lui fit un récit incohérent, qu'elle devait par la suite, rédiger aux gendarmes.

La blessée a été transportée à l'hôpital, où elle agonise. On suppose que Mme Gillet s'est ouvert le ventre elle-même, au cours d'une crise subite de folie.

Le Coin du "Broutteux"

LES ROS

Mindemèche tchi qui va ête Ro? pas'que ch'est aujord'hu qu'in tire les blets, savez.

Cheulle coutoume, qui a passé d'famille in famille est acore inne des nos belles fêtes d'auterfos. Quo d'pus d'beau qu'l'élection d'in chef de royaume qu'ill' se fait sans risques d tués, ni d'blessés, mais au brut des verres, des riaches et des tchanchons!

Ch'est in Ro sans royaume, sans couronne et sans soldats, y est vrai, mais aussi ch'est in Ro sans soucis, sans djerres et sans impôts. Ch'est un Ro d'inne paire d'heures, ch'est vrai, mais d'inne paire d'heures de plaiji chucré. Rin d'pus beau qu'inne fête qui rassonne à l'intour d'inne tafe toute inne famille!

Vin les temps, in vindot vin certaines boutiques de blets imprimés à l'avanche. Y avot l'Ro, l'Fou, l'Médecin, l'Verseur, l'Suisse et d'z'autes et acore d'z'autes avec tertous chaquin leu couplet. Y z'étottent tertus à qu'veux.

Mais, euch'teur, sus des p'tit carrés d'blanc papi in récrit les blets des Ros à l'avanche et l'pus jomme de l'société y les donne in qu'minchant pas les plus vils.

Faut vir tcheus airs sérieux tchau qu'on donne les blets, mais, in ervanche tcheu bonne et franche djaieté tchan qu'in l'z'ouvère. L'in y fronche sin nez, l'aute y ermette l'blet d'sin vijin, in moutrant l'sin.

Tchi qui est Ro? Ch'est mi qui n'd'a in qui répond. Et ch'est mi l'sotte ill' erprind inne femme... Et, adan, ch'est des rires et des fidjures de gins qui z'ont vu bénêche.

Ah! mais, attintion!!... in va boire inne goulée et sitôt que l'Ro y a sin verre conte ses lèfes, les p'tits et les grands y vont tertus crier : Ro bot! Ro bot!

L'fête des Ros ill' se fait vin tous les pays, mais i n'a foque par chi qu'in tire les blets; vin l'z'autes indrots in fait inne grande tarte et in muche d'vin inne rève. Tchi qui l'attrape vin s'bouque in mingeant sin quarti, ch'est li qui est Ro Si ben qu'vin chés pays-là, in fait in Ro inveuc chin qu'par chi in norrit les coulons. In vot ben par là qu'in a raijon d'dire : chaque pays, chaque mote.

N'y fait à rin d'tcheulle manire qu'in fait les Ros; ch'est toudis inne belle fête pas'que ch'est inne fête de famille et qui n'a rin d'pus beau tchan qu'in a l'bonheur de pouvoir s'réunir tertous ben d'accord, d'ben s'aimer rire et tchanter chaquin l'senne d'pus les pus p'tits qu'à les pus grands.

Il n'd'a gramint qui vourottent in faire autant; d'mandez au voyageur au long d'sin pays au momint d'cheulle belle fête des Ros, d'mandez au paufe orphelin qui n'a pus d'famille, ou ben si n'd'a qu'in n'sait mie pus si y est là! D'mandez au soldat, ben long, si qui n vourot pos avoir s'plache, vin s'famille, au mitan des sins, l'jour qu'in tire les blets des Ros.

Aussi y n'faut po roublier l'z'absents, à des jours essin et tchan qu'vous tirez les blets des Ros y faut boire inne fos à leu santé.

J'ai toudis souvenance, qu'in étant p'tit, à l'fête des Ros, in buvot à la santé d'min Bon Papa et de m'Bonne Maman qui z'habitottent Paris, et, même, qu'in faijot in blet pour eusses comme si qui z'arottent été là. Je m'rappelle qu'inne année, ch'est Bon Papa qui a été Ro. Adan, pou m'faire countint, ch'est mi qui l'a rimplachi. Faulot vir comme j'mettos min verre à mes lèfes deux fos pour inne pour les faire crier : Roi boit! Et l'futur Broutteux y étot fir comme ...in Ro!

J'nai jomais roublié les chansons, qu'les jours de fête, chaquin de m'famille y avot l'habitute d'chanter : Papa, ch'étot « L'Habit d'min vieux Grand'Père », d'Desrousseaux; Maman ch'étot l'air de la « Dame Blanche » : « Prenez garde ». Mon onque Jules tchantot : « T'en souviens-tu? » L'cousin Emile Ratel tchantot vin la perfection : « Je veux revoir ma Normandie » et Petit mon Onque, chétot; « Chacun son goût : moi j'ai fait choix d'une femme qui a une jambe de bois ».

Au temps passé l'Ro n'étot po foque tiré avec des blets; in l'tirot à l'perche, au bersault, ou ben à l'bourle.

A l'perche, l'Ro ch'étot l'papegaie, l'gros ojelet qui étot au coupet de l'perche. Au bersault, ch'étot in ojelet affitchi à l'broque du bersault. A l'boule in jeuot l'Ro à l'platine, d'où qui faulot l'inlever affitchi à l'intour d'inne broque de fer, sti qui l'inl'vot inveuc s'bourle étot erconnu Ro pou tout l'année et y erchevot in plat d'étain d'où qui étot gravé sin nom et l'année qui avot été nommé.

Les femmes jenottent inter eusses, pou savoir cheulle qu'ill' arot été nommée Reine. Et l'Ro et la Reine in l'z'allot tcheur à leu majon inveuc l'tambour, l'violon, et l'drapeau de l'société, in criant : Vive l'Ro!! Vive la Reine. Tcheu belle journée! Qui z'étottent heureux! !

Au jour d'aujord'hu, qué nos jeux du temps passé n'portent pus les mêmes noms et sont dev'nus au goût du jour, que l'jeu d'balle est app'lé l'Foot-ball, que l'jeu d'raquette est dev'nu l'tennis, que tout est transformé, qu'à l'plache de tirer ou ben d'bourler l'Ro, in jeue chin qu'in appelle des coupes, j'ai pinsé d'faire jeuer à l'bourle, l'coupe du Broutteux.

Tcheu succès! vingt équipes y z'ont concourru conte mes Rue tout jus, qui s'sont classés, in peut dire, au premi rang des sociétés d'boules d'la région; y z'ont pris 96 points d'avance sus les équipes qui z'ont jeué contre eusses.

Dimanche passé, les deux sociétés qui z'avottent fait l'même nombre d'points y z'ont erbattu et ch'est l'équipe de l'Boule d'argent qui l'a rimporté sus l'équipe de l'Exposition.

Vous n'sari po croire l'monte qui assistot à c'combat du beau jeu d'boules: l'Café du Commerce étot plein, bord à bord.

Tchan que l'vainqueur de la Coupe du Broutteux a été proclamé, cha été in véritable triomphe In a tchanté in vivat au Broutteux qui a félicité les concurrents du pus parfond d'sin tchœur.

Tcheu plaiji chucré pour mi d'vir que c'beau jeu d'boule si estimé d'nos vieux parents y ervint sus l'tapis! J'ai l'espoir qui tra continué et ch'est pou cha qu'jai fondé c'prix d'la Coupe du Broutteux, qui rappell'ra sti qui avot pour devise :

Y n'a rin d'si bon qu'inn' ma mère,
Y n'a rin d'si beau qu'sin pays!

Jules WATTEEUW.

Une mère avait perdu son fils dans le train...

New-York, 4 janvier. — C'est presque un conte de voyage qui permet de se demander à quel âge un enfant cesse, pour sa mère, d'être un enfant.

Dans un train du Canadian Pacific, qui s'arrête assez longtemps à Winnipeg, une bonne dame se lamentait désespérément à l'heure du départ. Son fils qui était descendu, avait disparu.

Les larmes aux yeux, elle suppliait les employés d'attendre et la police fut alertée à l'effet de retrouver rapidement l'enfant perdu. Mais au moment où le train allait repartir, une voix se fit entendre: « Tranquillisez-vous, mère, je suis là! »

Le personnel de la gare, du train et la police restèrent bouche bée: l'enfant perdu n'avait pas moins de 45 ans!

La police genevoise perquisitionne chez les anarchistes

Genève, 4 janvier. — A la suite de la découverte, ces jours derniers, à Paris, d'un complot intifasciste qui devait avoir des répercussions à Genève contre la délégation italienne à la Société des Nations, et en raison aussi du passage à travers la Suisse des souverains belges se rendant en Italie pour le mariage de la princesse Marie-José, des perquisitions ont été opérées hier, jusqu'à une heure tardive dans les milieux anarchistes de Genève.

La police genevoise suivait depuis longtemps déjà la piste des auteurs du complot contre la délégation italienne à la Société des Nations. On savait que des relations personnelles existaient entre Bernieri et un Italien domicilié à Genève, mais les autorités ne possèdent jusqu'ici aucun point de repère établissant que l'échange de correspondance entre ces deux personnes ait revêtu un caractère criminel.

La première perquisition a eu lieu au domicile de l'anarchiste tessinois Luigi Bertoni. Il a été saisi une volumineuse correspondance et un revolver. Bertoni a été conduit à l'Hôtel de Police et longuement interrogé: puis il a été relâché. La seconde perquisition a eu lieu hier chez M. Dominique Ludovici, anarchiste italien. La police a trouvé, là aussi une abondante correspondance établissant que Ludovici était en relations suivies avec des anarchistes étrangers, notamment avec un nommé Spada, émigré italien en Amérique

Ludovici a été longuement interrogé jusqu'à 2 heures du matin, puis relâché. Une troisième opération a eu lieu chez le nommé Rodolfo Vela, anarchiste italien ; en l'absence de celui-ci, qui est actuellement en voyage en France, les agents ont été reçus par sa femme. Une importante correspondance en italien a été saisie. Ce matin, un courrier spécial a quitté Genève, emportant avec toutes les correspondances saisies, un rapport du chef de la police genevoise, destiné au procureur de la Confédération.

D'autre part, d'importantes mesures de surveillance sont envisagées à l'occasion de la session du conseil de la Société des Nations, qui s'ouvrira le 13 janvier à Genève, et à laquelle participe, pour la première fois, comme chef de la délégation italienne, M. Grandi ministre des affaires étrangères.

M. Huston, chef des services intérieurs de la S. D. N. s'est entretenu avec les chefs de la police de Sûreté et de la brigade politique de toutes les dispositions à prendre, car sans vouloir attacher trop d'importance, aux menées antifascistes, toutes mesures seront prises pour empêcher une tentative criminelle éventuelle.

« Nous mettrons tout en œuvre, a déclaré le chef de la police genevoise, pour assurer une atmosphère de sécurité aux délégués italiens appelés à siéger à Genève. »

M. Grandi sera accompagné dans tous ses déplacements et son hôtel sera étroitement surveillé. D'autre part, des instructions très précises seront données à tous les postes de police et de douane de la frontière.

On estime que la police genevoise consciente de ses responsabilités, a déjà pris toutes les mesures utiles pour assurer comme jusqu'à présent, la sécurité des réunions du conseil de la S. D. N.

CAUSERIE AVICOLE

(SUITE)

Nous devons donc, pour ramasser le plus d'œufs possible au long de l'hiver, commencer par reporter notre choix sur l'une des deux races réputées les meilleures pondeuses : la Leghorn blanche et la Wyandotte blanche. Tirons la courte paille!

Nous aurons soin ensuite de ne mettre couver que des œufs issus des pondeuses les plus fécondes de la race adoptée, de ne garder de chaque couvée que les sujets impeccables sous tous rapports, entendons solides et vigoureux, intègres au physique et répondant au possible aux exigences du standart ou type modèle de la race. Les éclosions, nous le répétons, se feront courant mars pour la Wyandotte et pendant le cours d'avril pour la Leghorn.

Les poulettes, émanant de ces éclosions, seront prêtes à commencer la ponte, si elles ont été rationnellement nourries et soignées, dans le courant d'octobre et continueront la ponte sans débrider la mauvaise saison durant.

Devons-nous chaque année n'opérer qu'avec des poulettes, ou garderons-nous celles-ci une année encore? !

Il est hors de conteste que les poulettes nées aux époques sus-indiquées, donneront plus d'œufs le premier hivers que l'hiver suivant. Ces pondeuses de deuxième année, pondeuses de bonne souche, produiront, au cours de la mauvaise saison, un nombre respectable d'œufs et des œufs de gros calibre. Aussi aurions-nous mauvaise grâce de conseiller de les mettre à la réforme à première campagne terminée, soit vers l'âge de quelque 13 mois.

En conclusion, si vous avez sous la main des pondeuses d'élite, soigneusement triées sur le volet, conservez-les une année encore.

Quant aux pondeuses de plus de deux années, elles ne reprennent guère la ponte qu'en février, sinon plus tard.

Mais il faut le dire et le répéter : les poules qui peuvent courir dehors par tous les temps, qui courent dans la pluie, les vents froids, qui pataugent dans la rue, les flaques d'eau et la neige fondante, outre qu'elles s'exposent à contracter le coryza, la diphtérie, d'autres maladies encore, pondent peu ou prou.

Il en résulte que, pour les soustraire à ces causes de maladies et de stérilité, nous avons l'impérieuse obligation de les confiner, nous ne disons pas calfeutrer, pendant le courant de la saison d'hiver, chaque fois que besoin, dans leur poulailler qui sera conçu de manière telle, qu'il ne puisse par servir que de dortoir seul, mais aussi d'asile où elles pouvent, dans le courant de la journée, se mettre à couvert des intempéries de la saison et recevoir le plus longtemps possible les rayons de l'astre solaire.

Pour que ces deux derniers points puissent se réaliser, il importe essentiellement que ce poulailler à deux fins fasse front au midi et que la façade principale soit largement vitrée, pour qu'à l'intérieur de l'enceinte il fasse, au long du jour, aussi clair qu'en pleine rue. Des ouvertures de quelque 40 centimètres de long sur 20 centimètres de haut, tendues de grillage à petites mailles, sont aménagées dans la façade principale, contre le plafond, pour d'autant mieux assurer une ventilation rationnelle et normale de l'intérieur de l'habitation.

De nos jours, nous voyons un peu partout de ces poulaillers à l'américaine, mais, au lieu de ces façades vitrées fixes, nous préférerions des châssis vitrés pouvant s'ouvrir, totalement ou en partie, à l'effet d'intensifier la pénétration de la lumière solaire, cette grande destructrice de microbes, et effectuer une plus large aération du logis pendant l'absence des poules au poulailler.

Ce genre de poulaillers qui s'essaiment de plus en plus, spécialement en France et en Belgique, sont tous ou peu s'en faut à un seul versant et sans plafond proprement dit. Nous aurions plus de sympathie pour un local d'hébergement à double versant et à plafond horizontal à 2 mètres du parquet. Dans l'espace compris entre le plafond et la toiture on pourrait, au long de la rigoureuse saison, remiser de la paille, voire du foin, deux fourrages secs qui, en doublant le plafond d'un matelas épais, auraient le don d'intercepter radicalement le froid pénétrant par la toiture. En garnissant le parquet d'une couverture de paille fragmentée ou de tourbe de quelque 20 centimètres d'épaisseur, et en couvrant les ouvertures d'aération grillagées, en cas de gelée, de toile d'emballage, nous est avis que les hôtes du poulailler seraient suffisamment armés contre les basses températures, d'autant que nous leur faisons prendre beaucoup d'exercice, en semant des grains dans le revêtement de fond — la soi-disant litière — qu'elles s'amuseront à s'approprier à force coups de pattes et de bec.

Dans le courant de l'hiver sibérien dernier, nous avons visité quelques-uns de ces poulaillers modernes à un seul versant et sans plafond. C'étaient des glacières dans toute la force du terme. Quelques-uns des habitants emplumés étaient à tel point engourdis par le froid, qu'ils avaient perdu toute vivacité et ne se préoccupaient plus de ce qui se faisait autour d'eux.

(A suivre.) Aviculteur.

Cent poules pondeuses peuvent rapporter 10.000 fr. par an. Méthode détaillée gratis : Maison du Livre, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix; Lemaire, Grand'-Place, Tourcoing; place de l'Eglise, St Maihieu.

Un chauffeur de taxi parisien a disparu depuis le 30 décembre

Paris, 4 janvier. — On se montre fort inquiet, dans l'entourage de M. Achille Marlier, conducteur du taxi 8781-RB-9, de la disparition mystérieuse de ce chauffeur.

Le 30 décembre dernier, M. Marlier quitta son domicile, 17, rue Augereau, à 13 heures, comme d'habitude, en disant à sa femme qu'il rentrerait comme d'habitude également, à 22 heures.

Depuis, on n'a plus revu le chauffeur.

Le caractère et les habitudes d'Achille Marlier semblent devoir écarter l'hypothèse d'une fugue. Il était d'ailleurs propriétaire de son taxi.

Né en 1904, à Laon, le disparu mesurait 1 m. 66. Il a les cheveux châtains, les yeux gris-bleu ; il est de corpulence moyenne. Il portait un paletot de cuir marron, une culotte avec leggins, un veston gris et une casquette grise.

D'après la concierge de M. Marlier, le ménage du chauffeur, qui habite la maison depuis un an, était des plus unis. Leur petit garçon, Serge, âgé de quatre ans, étant élevé à Reims, chez ses grands-parents paternels, les deux époux travaillaient, lui, comme chauffeur à son compte, elle comme employée dans un grand magasin de la rive droite.

Le taxi du chauffeur a été retrouvé à Magny-en-Vexin Ce dernier avait été victime d'une collision avec une auto particulière.

Lors du procès-verbal qui a été dressé, le chauffeur a déclaré qu'il se rendait au Havre pour y chercher des clients américains.

Il déclara vouloir aller passer la nuit chez une de ses tantes, Mme Beauvalet, habitant une localité voisine, à Omerville. Mais le chauffeur n'arriva chez cette parente que le 31 décembre, au matin. Il déclara s'être perdu dans la nuit, ne connaissant pas bien le chemin et avoir couché dans un hangar. Il a ensuite été reconduit à Magny-en Vexin, par un garagiste d'Omerville.

A Magny-en-Vexin, il s'est présenté au garage Vautrin, exprimant le désir qu'on aille dépanner sa voiture. Mais Mme Vautrin étant seule présente et n'ayant ni personnel, ni voiture disponibles, elle ne put donner satisfaction à M. Marlier. C'est alors que l'on perd la trace de ce dernier. Personne ne l'a plus revu.

Mme Marlier s'est rendue, cet après-midi, avec le père du disparu et son beau-frère, à Magny-en-Vexin et recherche son mari. M. Marlier, lorsqu'il est venu à la gendarmerie, paraissait très déprimé. On ignore s'il avait un client avec lui.

— Cédant sous le poids d'un camion chargé de 15 stères de bûches de chêne, le pont suspendu sur la Garonne, à Marmande, s'est effondré sur une longueur de 20 mètres, avec le tablier, le parapet et les escarres. Le camion est tombé au fond du fleuve. Son conducteur, M. Monbeig, de Grignols, qui s'était accroché à des bûches, a pu être sauvé par des pêcheurs.

LES ASSURANCES SOCIALES

On nous prie d'insérer ce qui suit :

Ouvriers, Employés, Artisans,

N'attendez pas le dernier jour pour vous faire inscrire à une caisse primaire d'Assurances sociales.

Donnez tout de suite votre adhésion à l'importante Caisse primaire « La Famille », qui vous renseignera sur la loi dans ses nombreuses permanences dont vous trouverez la liste ci-après:

Annœppes: chez Béghin, d'Annœppes.
Anstaing, Tressin: chez M. Dupont, rue du Maréchal-Foch, à Anstaing.
Ascq: chez Libre, rue Marceau, le dimanche de 11 à 12 h.
Baisieux: Tavernier, 51, de Tournai, tous les soirs de 19 à 19 h., et le dimanche de 11 à 12 h.; F. Bedez, rue de Chéreng, les lundis, jeudis et samedis, de 19 à 20 h., et le dimanche de 11 à 12 h.
Bondues: M. Honoré, 79, rueNationale.
Bourghelles: M. Basile, 96, rue du Moulin.
Bouvines: Henri Roger, 27, rue de Lille, le jeudi de 17 à 19 h., et le dimanche de 12 à 14 h.
Bousbecque: à Saint-Antoine, le dimanche de 11 à 12 h.
Camphin-en-Pévèle: Granger, 6, rue de la Croix.
Chéreng: Henri Noé, rue Nationale, le samedi, de 14 à 16 h.
Cysoing: 20, rue Thiers, le dimanche de 11 à 12 h. 30.
Comines: Louis Breine, rue Gambetta, le samedi, de 17 à 19 h.; Etienne Grimonpont, près de Sainte-Marguerite.
Flers: A Saint-Pierre, le dimanche de 8 à 10 h., et de 11 à 12 h.; Bataille, 134, rue Jean-Jaurès.
Forest-sur-Marque: Chez Briscux, 4, impasse St-Charles, tous les soirs, de 17 à 19 h.
Gruson: M. Nivesse.
Hem: Café du Beau Coin, le dimanche de 11 à 12 h. 30, et le jeudi de 19 à 20 h.; G. Martens, 31, rue des Trois-Baudets, le dimanche de 11 à 12 h.
Lannoy: Estaminet du Coq, le dimanche de 11 à 12 heures.
Leers: Estaminet Delreux-Deslée, 35, rue de Wattrelos, le dimanche de 11 h. à midi.
Linselles: 15, rue de Lille, les lundi, mercredi, vendredi, de 17 à 19 h.
Lys-lez-Lannoy: chez Marcel Devos, rue de l'Eglise, le dimanche de 9 à 11 h.
Mouvaux: J. Breyer, 56, rue d'Alsace-Lorraine; Em. Losfeld, 614, rue de Tourcoing.
Neuville-en-Ferrain: Estaminet de la Baguette, le dimanche de 11 à 12 h.
Roncq: 231, rue de Lille, le samedi de 17 à 19 h.
Roubaix: 6, rue Bourdaloue, le dimanche de 11 à 12 h., et tous les soirs de 19 à 20 h.; 12, rue de Remiremont, le dimanche de 11 à 12 h. 30; 4, rue Labruyère, le dimanche de 11 h. 30 à 12 h. 30; 57, rue Rocroi, le dimanche de 11 à 12 h. 30; 18, rue J.-B.-Notte, le dimanche de 11 à 12 h.; 169, boulevard de Strasbourg, le jeudi de 18 h. 30 à 20 h. 30, et le dimanche de 11 à 12 h.; 39, rue Henri-Carrette, tous les jours de 15 à 19 h. 30.
Sainghin-en-Mélantois: Lucien Mouvaux.
Templeuve: Mourette, 17, rue du Riez, le dimanche, de 10 à 12 h.
Touffiers: 76, rue de Néchin.
Tourcoing: 38, rue Racine, les mardi et vendredi, de 19 à 21 h.; 442, rue des Trois-Pierres, le dimanche de 11 à 12 h.; 3, rue de la Lainerie, le dimanche, de 11 à 12 h.; Cercle N.-D. de Consolation, le dimanche de 10 h. 30 à midi; 20, rue de Tournai, tous les soirs de 18 à 19 h. 30; Secrétariat de la Fédération, 36, rue des Carliers, Tourcoing, tous les jours ouvrables, de 9 à 12 h., et de 14 à 19 h.
Wasquehal: 1, rue de Roubaix, le dimanche, de 9 à 10 h.
Wattrelos: 38, rue Saint-Joseph, le samedi de 13 à 19 h.; Beaulieu, Café d'Heygre, le dimanche de 11 à 12 h.
Willems: E. Lesaffre, 36, rue de la République.

LE TABLEAU D'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE

Paris, 4 janvier. — Le *Journal Officiel* publiera demain le tableau d'avancement de 1930, pour les différents grades dans toutes les armes et les services.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, dimanche 5 janvier :

Aujourd'hui, sainte Amélie; demain, Epiphanie.
Soleil : Lever à 7 h. 48; coucher à 15 h. 57.
Lune : Pleine du 30; premier quartier le 8.
Bulletin météorologique pour la journée du 5 (Région Nord) : Mauvais temps, ciel couvert avec pluie, devenant ensuite très nuageux avec éclaircies et quelques averses; vent de Sud-Ouest, tempétueux; température en faible baisse; minimum stationnaire.
Pharmacienne de garde : MM. Masset, 11, rue d'Alsace; Lelong, 172, rue de Lille.
Œuvre de Saint-François-Régis, 32, rue Richard-Lenoir : de 10 à 12 h.
Bibliothèque pour tous, 42 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : de 10 h. 30 à 12 h.
Groupement Nordiste d'Echange (Bourse Libre de Timbres) : de 10 h. 30 à 12 h. 30, Grand'-Place, 1.
Caisse Ouvrière de Sainte-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : Caisse fermée.
Secrétariat Populaire Sainte-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : de 11 à 12 h.
Musée Weerts (Hôtel de Ville) : de 9 à 12 h.
Concert de Carillon : de 11 h. 30 à 12 h.
Ecole Nationale des Arts Industriels : Musée de 10 à 12 h.
Noël Artisanal : à 15 h., Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice.
Hippodrome-Théâtre : à 13 h. et à 20 h. 30, « Miss Helyett ».

Sous la présidence du général Bocquet, le bal du Cercle militaire a obtenu le plus grand succès

Les magnifiques salons du « Cercle de l'Industrie » étaient, hier soir, littéralement bondés d'une assistance aussi élégante que choisie. Il s'agissait du bal annuel du Cercle Militaire, bal toujours impatiemment attendu et qui obtient chaque année le plus vif des succès.

Quoi de plus naturel, d'ailleurs? Ce bal est l'occasion de réunir chaque année les membres du Cercle ainsi que leurs familles et, de plus, il revêt un caractère de bienfaisance. Il est donné, en effet, au bénéfice de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur, dont la section locale est présidée par M. René Wibaux.

Dès 21 heures, les invités arrivèrent et bientôt une innombrable assistance emplit les salons. On remarquait en plus des membres du Cercle Militaire, dont les uniformes de toutes armes donnaient à l'assemblée une note des plus pittoresques, le général Bossu, MM René Wibaux, président de la Société d'entr'aide; Louis Toulemonde, président du Tribunal de commerce; Lucien Noblet, Désiré Ley, administrateur-délégué du Consortium; des représentants de la Chambre de commerce; MM. Jung, du Cercle des Officiers de Tourcoing; le commandant Grotard, du Cercle Militaire de Lille, etc.

Aux sons d'alertes musiques, les couples se formèrent et, tard dans la nuit, se livrèrent aux joies de la danse.

Vers 23 h. le bal s'arrêta quelques minutes lors de l'arrivée de M. le général Boquet, commandant le 1er C.A., accompagné du général Becker, des colonels Leclère, directeur des Ecoles de perfectionnement des officiers de réserve et Helm et le capitaine Chapuis.

M. le commandant Robyn, président du Cercle Militaire remercia M. le général Boquet d'avoir daigné rehausser de sa présence cette fête annuelle.

M. le général Boquet se dit très heureux que sa première visite à Roubaix fût pour le Cercle Militaire, et se mit à la disposition des industriels qui l'invitaient à visiter les importantes usines de notre place.

Le bal se poursuivit ensuite joyeux et animé.

HALLE FLIPO. — Beurre, 22.50; extra 24.50 et 20. Café, 18. Gruyère 13. Biscuits, 6.50. 30381

LES CONCERTS DE CARILLON

Voici le programme du concert d'aujourd'hui, dimanche 5 janvier: 1. Vives avec les Anges; 2. Le Sauveur promis à la terre; 3. Marche des Rois (Lulli); 4. Adeste fidelis; 5. Mon Clocher (Nadaud); 6. Nocturne (Chopin); 7. Ballet des Sylphes de la Damnation de Faust (Berlioz); 8. Marche (J. Ernst).

Paul LEROY. Le mieux placé prix et qualité.922

La statistique des incendies à Roubaix, en 1929

Comme nos lecteurs pourront s'en rendre compte à la lecture de la statistique que nous publions ci-dessous, nos braves soldats du feu n'ont pas chômé au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Le nombre considérable de leurs interventions — 151 — est un record jamais atteint jusqu'à ce jour. Il faut remonter à 1927 pour trouver un chiffre avoisinant de 143 interventions.

Le matériel perfectionné dont dispose notre corps de sapeurs-pompiers et aussi le courage, l'habileté et l'entraînement bien connus des soldats d'élite que commande M. le capitaine Craye, sont pour beaucoup dans le chiffre relativement peu élevé des dégâts commis par ces nombreux sinistres.

Il suffirait d'ailleurs, si l'on voulait avoir une preuve évidente de l'utilité incontestable d'un semblable organisme de protection dans une cité industrielle comme la nôtre et de l'importance qui s'attache à la promptitude des secours, de comparer le chiffre des dégâts causés à Roubaix par 118 incendies avec ceux commis par les dix-neuf sinistres qui se sont déclarés dans les communes peu éloignées de notre agglomération et où l'intervention est fatalement moins rapide et par cela même moins efficace.

Voici d'ailleurs, le détail et la nature des 151 sinistres qui se sont déclarés durant l'année 1929.

Feux: De cheminée, 24 (en diminution de 18 sur 1928); d'encadrement de cheminée, 2; de décombres, 1; de plancher, 7; de cloison, 1; d'escalier, 2; de cave, 3; de cuisine, 9; de rez-de-chaussée, 1; de chambre, 11; d'appartement, 1; de combles, 6; de grenier, 4; de hangar, 2; de meules de récoltes, 1; de grange, 1; de friture, 1; de baraquement, 5; de tribune de champ de courses, 1; de cabine de bateau, 1; de salle de bains, 1; de charpente, 1; de magasins de tissus, 1; de magasin de déchets, 1; de magasin d'épiceries, 1; d'établissements industriels, 22; d'atelier d'imprimerie, 2; d'atelier de menuiserie, 1; d'atelier de celluloïd, 1; de malterie, 1; de cabine cinématographique, 2; de voitures automobiles, 7; d'appareil de soudure autogène, 1; de broussailles, 1.

Autres interventions: Sauvetages de chevaux, 4; secours à deux ouvriers asphyxiés dans une cuve à vin, 1; explosion d'un générateur, 1; effondrement de vieilles maisons, 1; accidents (voie publique, tempête, dégel), 7; inondations, 2; demandes de reconnaissances, 7; fausses alertes, 1.

Les dégâts pour Roubaix. — Le montant des dégâts causés par le feu en 1929 s'est élevé à 5 millions de francs, contre 7 millions 650.000 fr. en 1928. Sur cette somme les dégâts non couverts par les assurances ne représentent que 13.500 fr. Voici comment se décomposent, par ordre d'importance, les différents sinistres :

Insignifiants, 29: moins de 1.000 fr., 35; 1.000 à 10.000 fr., 37; 10.000 à 20.000 fr., 2; 25.000 fr., 5; 30.000 fr., 1; 50.000 fr., 8; 150.000 fr., 1; 250.00 fr., 1; 300.000 fr., 1; 800.000 fr., 1; 1.300.000 fr., 1.

Les dégâts pour les communes environnantes s'élèvent à 8 millions 500.000 fr.

Moyens d'extinction employés. — Feux éteints avant l'arrivée des secours, 23; au moyen d'extincteurs et de sable, 5; de couvertures et chiffons mouillés, 3; de seaux d'eau, 12; de la petite pompe à main, 16; d'une lance, 12; de deux lances, 14; de trois lances, 10; de quatre lances, 4; de c